

CANTO SUR
Sucre – Bolivie
Projet d'atelier de fabrication d'instruments traditionnels

1 PROLOGUE

La Bolivie est un pays sans accès à la mer, avec trois régions naturelles parfaitement identifiables: l'Altiplano, les vallées sur les pentes de la Cordillère des Andes, et les plaines tropicales. Ces grands contrastes naturels existant d'une région à l'autre ont favorisé l'émergence et le développement au long de l'histoire de profondes différences ethniques et culturelles entre ces populations, différences liées aux adaptations à l'environnement et aux spécialisations productivo-sociales des communautés locales.

C'est ainsi que jusqu'à nos jours et malgré les processus de destruction de ces sociétés originelles, commencé avec la colonisation, le pays fut habité par une mosaïque de populations avec caractéristiques et personnalités ethniques distinctes. Presque 60% de la population totale a des origines quechua, aymara ou "tupi guarani", 30% est métissée et le restant a des origines européennes.

A part cette expression chiffrée, aucun de ces groupes d'origines sociaux culturels distincts n'a pu exercer une influence totale et absolue sur les autres, suscitant bien plus les échanges de caractères artistico-culturels qui débouchèrent sur cette conjonction d'expressions parfois encore pures et d'autres métissées ou modernisées qui aujourd'hui se protègent sous le terme de "Culture Bolivienne".

Cette diversité ethnique est considérée par certains auteurs et avec certaine vérifiée dans la pratique, comme préjudiciable aux possibilités de développement politico-économique du pays, car rendant difficile les processus de concertation et le consensus nécessaire. Toutefois, dans le domaine artistico-culturel cet état de fait doit être considéré comme un véritable privilège, en soutenant et stimulant une magnifique gamme d'expressions parfaitement harmonisées et dans une coexistence coordonnée.

La difficile conjoncture économique-sociale du pays affecte nécessairement le mouvement artistico culturel à tous niveaux, ce qui entraîne l'appauvrissement permanent d'expressions culturelles originelles et autochtones et affecte l'activité créatrice dans le domaine de l'art tant national que mondial. Tout effort honnête et désintéressé pour éviter ces conséquences aidera au renforcement des ces sociétés.

2-ART ET CULTURE EN BOLIVIE

Une histoire comme celle de la Bolivie remplie de contrastes socio-politiques, tient pour une part à l'affirmation d'identités culturelles multiples ,parallèlement à la conscience d'appartenir à un seul pays.

D'où maintenant parler de culture bolivienne implique la conjonction de diverses expressions artistico-culturelles qui comprennent les langues, la littérature orale et écrite, la musique et la

danse, la mythologie, les rites, l'habillement, la pratique de l'artisanat et autres arts; expressions qui à la fois et dans leur pratique peuvent appartenir à un des groupes suivants:

a) Autochtones et Traditionnels qui maintiennent strictement et essentiellement leurs caractéristiques d'origines.

b) Folkloriques contemporains qui ont accepté une évolution logique, mais qui maintiennent leurs caractéristiques identifiables.

c) Symbiotiques qui fusionnent expressions propres et celles de portée universelle.

d) Universels qui englobent la pratique de l'art et de la culture universelle.

2.1 - MUSIQUE

a) Autochtone, Traditionnelle

Maintenue d'une manière fragile dans quelques communautés indigènes qui ont quelques mérites pour sauver et maintenir ces musiques dans les villes.

On y inclue des musiques à vent (zampoña, sicuris, quenás etc.) et autres. C'est au départ plus social qu'artistique mais avec un certain progrès musical dans la dernière décennie.

b) Folklorique

Genre très pratiqué dans les grandes villes, considéré comme la carte de visite du pays. On observe selon chaque région une infinité de rythmes comme "la cueca, huayños, taquiraris, chacareras, chuntunqui, sayas, morenadas, etc." Son instrumentation inclue en plus de la guitare, d'origine européenne, une variété d'instruments propres comme le charango, la quena, la zampoña et autres.

c) Fusion

Genre qui naquit sous l'influence de la musique Rock des années soixante. Fait d'un mélange d'autant de rythme et d'instruments anciens que de ceux utilisés universellement (électronique). Sa renommée est assez grande, bien qu'en baisse assez prononcée depuis une quinzaine d'années.

d) Musique Contemporaine Bolivienne

Il existe un vaste mouvement en ce qui concerne sa pratique. Le Rock, la Pop ou autres genres modernes faits en Bolivie sont actuellement dans une phase de démarrage avec de bonnes perspectives de développement. Il n'existe aucune politique ni institutions pour soutenir sa pratique.

2-2 LA DANSE

a) Autochtone

De même que pour l'expression musicale, ses caractéristiques sont issues de la mythologie et ont presque toujours des origines religieuses ou sociales. Presque toutes les communautés indigènes les conservent encore.

b) Folklore Populaire

Enracinées très fortement dans presque toutes les classes sociales du pays avec différents noms suivant formes et origines. Sont pratiquées dans beaucoup d'événements socioculturels

qui se déroulent dans les villes les plus importantes. Suivant leurs origines on peut mentionner des danses comme : el pujilay, la llamerada de l'Altiplano, los tobos des plaines orientales, los capolares, la morenada, el tinkuy, etc.”.

2-3 ARTS PLASTIQUES

a) Artisanat traditionnel

L'expression artisanale la plus authentique du peuple Bolivien est la fabrication de textile à l'échelle familiale. A l'exception du Pérou, on ne connaît pas d'autres peuples sur le continent américain qui ait fait du tissage un art d'une qualité significative. Il existe d'autres types d'artisanat de nature variée qui n'ont pas eu la même répercussion mais qui se signalent par leur originalité et leur habileté manuelle. Il y a peu d'efforts publics ou privés pour soutenir ce type d'artisanat.

b) Peinture et Sculpture Contemporaine

Expression artistique peu pratiquée dans le pays; ses perspectives de croissance sont faibles, bien qu'il existe quelques individualités déjà reconnues au niveau mondial.

2-4 LITTÉRATURE

La Bolivie a connu une relative renommée dans la création littéraire, dans son histoire contemporaine; néanmoins il est urgent aujourd'hui de faire de sérieux efforts pour aider ce secteur. Rien que la conjoncture économique affecte son existence et son développement car les coûts de publication éditoriale rendent impossibles un développement normal.

3 - SITUATION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE LA CULTURE

a) Action culturelle de l'état

La révolution nationale du 9 Avril 1952 marque un tournant dans la politique nationale de l'état bolivien. Les politiques culturelles de cette période sont embryonnaires et uniquement consacrées à la promotion des Beaux Arts dans leurs expressions les plus répandues de l'époque, bien qu'en principe l'état reconnaisse le droit à la culture de l'ensemble de la population. Grâce au Décret Supérieur n° 12302 du 14 Mars 1975, le gouvernement du général Hugo Banzer Suarez créa l'Institut Bolivien de la Culture (IBC) assujéti à la juridiction du ministère de l'Education et de la Culture et doté d'une direction et d'un budget propre.

Le gouvernement de Gonzalo Sanchez de Lozada introduisit une réforme profonde dans la structure de l'état en modifiant la Constitution Politique de l'état dans son article 1er en déclarant une Bolivie libre, indépendante, souveraine, multi-ethnique et pluriculturelle. Grâce à ce décret ministériel su 12 octobre 1993, on dissout le Ministère de l'Education et de la Culture et on crée le Ministère du Développement Humain qui a sous sa juridiction le Secrétariat National à la Culture.

Finalement le Secrétariat National à la Culture cessera d'exister en vertu de la loi organique d'Août 1997. A sa place on crée un vice ministère de la Culture dépendant du Ministère de l'Education de la Culture et des Sports, qui a comme premier objectif “promouvoir la culture dans toutes ses manifestations et protéger le patrimoine culturel historique du pays.

b) Action culturelle des gouvernements locaux.

La loi de Décentralisation Administrative habilite les Préfets des neuf départements de Bolivie à administrer, superviser et contrôler le fonctionnement des services de la Culture et

du Tourisme, à l'exception de ceux qui dépendent de la commune, en préservant la politique nationale dans ces secteurs.

La responsabilité de la culture au niveau départemental est confiée à des secrétariats départementaux du Développement Humain qui ont mission de créer des Directions de la Culture dans chaque département. Dans la pratique, seul le département de La Paz a créé à ce jour cette officine. A bien moindre échelle on a organisé l'administration de la Culture dans le reste des préfectures. Cependant on doit souligner que seules les Directions Générales de la Culture des villes de Santa Cruz et Cochabamba ont eu quelques succès dans l'application de leurs projets en étendant l'action culturelle à d'autres villes comme Potosi, Tajira, Sucre ou autres..

c) Structure de l'Administration des Affaires Culturelles

(l'organigramme qui suit ne nous dit rien de particulier; c'est une liste des différentes directions, des différents centres de formations tant publics que privés)

7- ATELIER DE MUSIQUE "CANTO SUR"

Avec l'objectif général d'entreprendre des actions orientées vers la préservation et la valorisation du patrimoine culturel du pays et de stimuler et développer les dons des membres de la société et leurs organisations, L'Atelier de Musique "Canto Sur" s'est structuré comme un organisme destiné à la création et au développement de programmes bénéficiant aux activités artistiques et culturelles en générale

Avec la philosophie d'offrir une aide non seulement d'organisation et d'orientation, mais surtout de type technique, logistique et incluant le matériel. Canto Sur, institution à but non lucratif s'est donné comme but d'aider au développement de l'art et de la culture en tant qu'éléments essentiels au développement global de l'individu.

8- NATURE DE L'INSTITUTION

L'atelier de Musique "Canto Sur" est une institution régie par un directoire, qui par l'intermédiaire de ses directions respectives gère les ressources nécessaires à son installation et au fonctionnement, exécutant par ailleurs des fonctions de contrôle général.

D'un autre côté, son organisation structurelle se veut la plus simple possible pour ne pas peser sur les objectifs.

9 - JUSTIFICATION

En conclusion l'instauration de l'Atelier musical Canto Sur, se justifie par l'énoncé et l'examen des points suivants et établir un diagnostic sur la situation de la culture en Bolivie.

a) La reconnaissance internationale de l'UNESCO et autres organismes de la nécessité d'aider à la réalisation de projets qui visent à encourager les organisations de l'état, les ONG et autres organisations locales, pour entreprendre des actions de préservation et de valorisation du patrimoine culturel et immatériel des nations.

b) L'étendue du bagage culturel et artistique que possède le pays qui manque de moyens et de

structures organisées pour sa préservation et son développement.

c) L'inefficacité de l'état pour apporter son aide à ce type d'action humaniste déjà par son inexistence politique et sa structure sur centralisée et bureaucratique et son incapacité économique;

d) L'oppressante conjoncture économique et sociale qui empêche le secteur privé d'entreprendre des projets désintéressés et non lucratifs destinés à stimuler l'art et la culture.

10 - OBJECTIFS

a) OBJECTIF GENERAL

La conservation, le sauvetage, la mise en valeur, la promotion et la diffusion de toutes les expressions Artistico-Culturelles du pays.

b) OBJECTIFS SPECIFIQUES

1 Enseignement et apprentissage des instruments traditionnels : charango, guitare, zampoña, quena, tarka, bombo, Education vocale, théorie musicale, histoire de l'art.

2 Formation de groupes musicaux : traditionnels, autochtones, étudiants et d'orientation folklorique.

3 Diffusion du travail d'activités culturelles dans des festivals de quartiers, verbenas Théâtres, radios etc.

4 Fabrication d'instruments traditionnels : charangos, guitares, zampoñas, quenenas, bombos.

5 Reconnaissance du travail des enfants et des jeunes pour leur capacité dans la fabrication des instruments permettant une amélioration sociale.

6 Création d'une force de travail pour la fabrication des instruments.

7 Intégrer au milieu social les enfants et les jeunes migrants.

11 AIRE D'INFLUENCE

Les activités de l'atelier Canto Sur s'étendent à tout le territoire national et en certains cas à l'étranger, mais en priorité dans un effort de décentralisation auprès des régions les moins favorisées par l'état et les moyens culturels.

12 SIEGE SOCIAL

L'Atelier Musical Canto Sur a comme siège la ville de Sucre au n°1 de la rue Yotala, lieu où sont centralisées toutes les activités de gestion et d'administration.

13 DUREE

Le projet est destiné à avoir un caractère permanent et à se mettre en permanence à l'écoute des besoins en matière culturelles et artistiques.

13 BENEFICIAIRES

C'est un vaste sujet car l'orientation du projet doit tenir compte de sa destination et nécessite la mise en place d'une forme de collaboration et de type d'activités porteuses de culture .

a) Enfants et jeunes de faibles ressources économiques de préférence dans les quartiers périphériques de Sucre.

b) Les enfants travaillant dans la rue, cireurs, vendeurs de journaux, enfants abandonnés.

c) Personnes et groupes culturels de danse, musiques artisans etc.

15-INFRASTRUCTURE

Le fonctionnement de l'atelier de fabrication des instruments nécessite 2 pièces; une pour l'installation de machines et outils et une autre pour la mise en place d'établis et le rangement du matériel.

b) Machines : un tour mécanique, un rabot, une scie circulaire, une scie à découper, une dégauchisseuse, un tour à bois, une toupie.

c) trois établis.

d) des outils à bois

e) une perceuse portative.

f) des ponceuses

16 DIRECTION ET PERSONNEL DE CANTO SUR

L'administration générale du projet sera à la charge du Directeur désigné par le directoire selon les règles statutaires, les directeurs étant eux-mêmes responsables des dépenses et du bon fonctionnement de l'atelier.

Le directeur dans l'exercice de ses fonctions a la charge de l'embauche du personnel qui sera entièrement sous son autorité.

Toutes les dépenses importantes seront soumises à l'approbation du directeur général.